

# LES LICENCES CREATIVE COMMONS

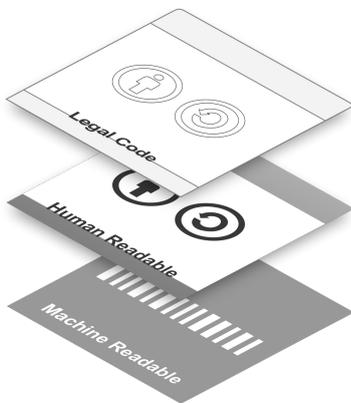
## POUR LES CREATEURS

Chaque fois que vous publiez une oeuvre, elle est automatiquement considérée comme soumise aux droits d'auteur.

Les licences Creative Commons sont fondées sur les droits d'auteur. Elles vous permettent de décider des droits que vous souhaitez conserver et de vos conditions de partage. Elles ajoutent des permissions à ce que la loi permet déjà de faire (exceptions, limitations, utilisation équitable, domaine public...).



### Chaque license Creative Commons est constituée de 3 couches



#### le code juridique destiné aux avocats

L'outil juridique traditionnel, dans le type de langage et de format de texte que la plupart des avocats emploient et apprécient.

#### le résumé explicatif lisible par les humains

Il résume et explicite les principales dispositions et conditions des licences et en fait une référence pratique pour les titulaires de droits et les utilisateurs des oeuvres.,

#### la version lisible par les machines

Un résumé lisible par les moteurs de recherche et les logiciels, et qui facilite l'identification et la recherche d'oeuvres sous une licence Creative Commons.

### Les 4 éléments constitutifs des licences

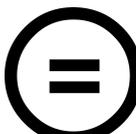


#### Attribution (BY)

La personne qui utilise votre oeuvre doit vous créditer. Ceci est une obligation dans toutes les licences Creative Commons

#### Partage à l'identique (SA)

Vous autorisez la modification de votre oeuvre mais la version dite dérivée doit être distribuée selon les mêmes conditions juridiques. SA = Share Alike. Cet aspect "viral" est aussi appelé "copyleft"



#### Pas de travaux dérivés (ND)

Vous n'autorisez pas la publication de versions modifiées de votre oeuvre (les modifications mineures telles que corrections typographiques sont possibles)

#### Pas d'utilisation commerciale (NC)

Vous n'autorisez pas l'utilisation commerciale par autrui (elle reste possible, mais soumise à autorisation). L'utilisation commerciale est généralement définie comme étant "dans le but de faire un profit". Le statut juridique de l'utilisateur n'est pas un critère.



# Les 6 types de licences à disposition, et les deux outils "domaine public"

P e r m i s s i v i t é	<b>Domaine public</b>		Marque du domaine public. Permet d'indiquer qu'une œuvre a été identifiée comme libre de restrictions connues selon les lois du droits d'auteur, y compris tous les droits affiliés et connexes.
			La licence CC0 permet au titulaire de droits d'auteur de renoncer au maximum à ceux-ci dans la limite des lois applicables, afin de placer son œuvre au plus près du domaine public.. En France, le créateur renonce à ses droits patrimoniaux, mais conserve ses droits moraux.
			Permet de partager l'oeuvre, modifiée ou pas, à condition de créditer le créateur original.
	<b>Certains droits réservés</b>		Permet de partager l'oeuvre, modifiée ou pas, à condition de créditer le créateur original et de partager les adaptations sous le même type de licence.
			Permet de partager l'oeuvre non modifiée à condition de créditer le créateur original.
			Permet de partager l'oeuvre, modifiée ou pas, à condition de créditer le créateur original et que ce ne soit pas dans un but commercial.
			Permet de partager l'oeuvre, modifiée ou pas, à condition de créditer le créateur original, que ce ne soit pas dans un but commercial et de partager les adaptations sous le même type de licence.
			Permet de partager l'oeuvre non modifiée à condition de créditer le créateur original et que ce ne soit pas dans un but commercial.
	<b>Tous droits réservés</b>		Par défaut, aucun droit (usage, distribution, modification etc.) n'est accordé.

## A garder à l'esprit

- ▶ Seul le détenteur des droits d'auteurs peut faire le choix d'utiliser une licence ou une autre
- ▶ Les licences Creative Commons ne peuvent s'appliquer que sur ce qui est soumis aux droits d'auteur (pas sur les brevets, ni les noms de marque, ni le domaine public, ni les exceptions...)
- ▶ Leur durée d'application est la même que la durée des droits d'auteur
- ▶ Les licences Creative Commons fonctionnent dans le monde entier.
- ▶ Le choix d'une licence Creative Commons est irrévocable, mais la licence est non exclusive.
- ▶ Pour qu'une licence soit dite "libre", l'utilisation commerciale et la modification doivent être autorisées. Seules les licences CC BY et CC BY SA sont donc considérées comme des licences libres
- ▶ L'usage des Creative Commons est déconseillé pour les programmes informatiques

Les 6 licences et CC0 vous offrent plusieurs options. A vous de choisir selon ce que vous souhaitez partager et ce que vous espérez qu'autrui fasse de votre oeuvre. Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez utiliser l'outil de sélection de Creative Commons:

<https://creativecommons.org/choose/>



"Les licences Creative Commons pour les créateurs" de [Florence Devouard](#) est mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#).

